

Le Journal de Lentillac du Causse

Numéro 22 - Janvier 2016



Nous devons apprendre à vivre ensemble comme des frères, sinon nous allons mourir tous ensemble comme des idiots.

Martin Luther King

LES VŒUX DE MADAME LE MAIRE

Le dimanche 10 janvier 2016, nous nous sommes retrouvés très nombreux à la salle des fêtes pour les vœux de Madame le maire. Le conseil municipal au complet, ainsi que Jean-Jacques RAFFY (le binôme de Françoise LAPERGUE au Conseil Départemental) et Gérard GARY ont assisté à ce moment important pour tous.

Madame le maire, dans son discours, a présenté les sujets structurants pour Lentillac du Causse dans l'année (voire les années) à venir : entre autres la réflexion autour de la Commune Nouvelle, ainsi que l'avenir du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI).



Madame le maire et le conseil municipal vous renouvellent leurs vœux pour l'année 2016 et ont une pensée particulière pour tous ceux qui n'ont pu être présents.

LES REALISATIONS DE L'ANNEE 2015

Même si l'année 2015 n'a pas vu de grand projet s'achever, plein de « petits » projets ont été lancés ou finalisés :

- Finalisation, à la mairie, de la **mise aux normes** de l'accès pour personnes à mobilité réduite : les mains courantes ont été installées à l'extérieur (à l'entrée de la mairie et sur l'escalier d'accès vers la mairie).
- La restructuration de la **place du village** continue. La construction de murets en pierres sèches permet de mieux structurer l'espace et contribue ainsi à le rendre plus agréable à vivre.
- Les **boîtes à lettres** anciennes ont été remplacées.
- Nous continuons à équiper la **salle des fêtes**, assez prisée et bien utilisée : une grande armoire-desserte a été achetée pour améliorer l'équipement de la cuisine. D'autres améliorations sont en projet.
- La commission « **cimetière** » a procédé au recensement des tombes qui seraient potentiellement à lever (une dizaine de places pourraient ainsi devenir de nouveau disponibles). La procédure correspondante sera lancée au 1^{er} février 2016, et durera 3 ans.
- Le projet de réhabilitation du **lavoir communal** a fait l'objet de demandes de subvention. Seul le département, par le fond DENIEUL (petit patrimoine non classé), est concerné et nous en attendons la réponse. Lot Insertion Services (LIS), une entreprise de restauration et d'entretien de l'extérieur qui emploie des personnes en voie de réinsertion, a répondu avec un devis intéressant.
- En ce qui concerne la **voirie**, la délégation de service à la communauté de communes reste en place. En revanche, c'est au conseil municipal de proposer les portions de route à refaire : en 2105, l'achèvement de la route de Dantonnet ainsi que le virage du Prieur ont été réalisés. Pour l'année 2016, nous proposons le bas de la route d'Aussou vers Cabrerets suite aux intempéries de septembre 2015 qui ont fortement dégradé cette portion de route.
- Le **circuit du Bourg** a été finalisé et « ouvert ». Réalisé par la communauté de communes avec notre coopération, ce circuit présente quelques points d'intérêt du village et est matérialisé par des « feuilles » numérotées posées aux endroits concernés. Un livret, disponible à la mairie, accompagne les visiteurs et leur explique l'histoire des endroits retenus.

LES PROJETS COMMUNAUX A REALISER EN 2016

Tous les projets lancés en 2015 n'ont pas pu être finalisés pendant l'année. On continue donc...mais de nouveaux projets viennent s'ajouter à tout ce que l'on a envie de faire. A côté des projets communs avec les communes voisines, structurants, nous continuons de vouloir faire de Lentillac du Causse un encore plus bel endroit pour vivre !

- La **croix de la place du village** a gelée. Une restauration est donc nécessaire ! Les demandes de devis ont été lancées, puisque cette réhabilitation doit intervenir, pour des raisons logistiques, avant de pouvoir continuer les autres travaux prévus.
- Créer des vraies **places de stationnement** pour les visiteurs de la salle des fêtes, du village, les randonneurs devient une nécessité. La réflexion porte actuellement sur la possibilité de prévoir cet espace réservé à proximité de la salle des fêtes, des devis seront demandés. Ce projet implique aussi de réorganiser les chemins de visite et de promenade au départ du Bourg : il faudra déplacer les points de départ et d'arrivée.
- Nous souhaitons continuer à améliorer l'**équipement de la salle des fêtes** : un réfrigérateur pour le bar et un four à micro-ondes manquent encore pour compléter l'espace cuisine-bar. Mais d'autres équipements comme un vidéoprojecteur et des rideaux électriques pour les velux, ou encore un placard réservé au rangement des éléments de nettoyage sont aussi à prévoir. Cette fin d'aménagement et d'équipement permettra de rendre la salle encore plus fonctionnelle et agréable pour toutes les occasions de réunion.
- Les travaux pour la **restauration du lavoir communal** à laquelle nous pensons depuis un certain temps pourront probablement démarrer prochainement ! En effet, les demandes de subventions sont lancées, on n'attend plus que leur acceptation pour donner le feu vert à l'intervention de l'entreprise retenue.
- Comme tous les ans, la crèche dans l'église de Lentillac du Causse a été un vrai succès. Le matériel utilisé est pour l'instant stocké dans plusieurs endroits... Créer un petit **bâtiment** permettant de stocker ce matériel et tout ce qui est nécessaire pour l'entretien courant de l'église juste à côté est prévu.
- La restauration des **portes de l'église** est lancée. Nous espérons que les nouvelles portes pourront s'ouvrir pour le printemps !
- Un grand nouveau projet qui donnera un vrai « plus » à Lentillac du Causse est la création d'un **espace ludique pour enfants et adultes** à proximité de la salle des fêtes. Nous nous intéressons actuellement à la faisabilité...et espérons que ce projet pourra aboutir !

LES GRANDS SUJETS 2015...

...QUI CONTINUENT EN 2016 !

Deux grands projets structurants pour notre territoire ont occupé une place importante dans les réflexions autour de notre avenir communal : le Regroupement Pédagogique Intercommunal auquel nous tenons tous tout particulièrement, et le projet de Commune Nouvelle.

L'avenir du Regroupement Pédagogique Intercommunal

Suite à la visite de Monsieur Lecuire, Directeur Académique des Services de l'Education Nationale du Lot, et de Monsieur Bousquet, Inspecteur de l'Education Nationale, l'idée d'une restructuration de notre RPI a été lancée. Cette restructuration a pour objectifs d'offrir à la fois un meilleur cadre éducatif pour les enfants, et la possibilité pour les personnels (enseignants et encadrants) de mettre en place une coopération renforcée, ce qui permettrait également d'améliorer la sécurité de tous. Une meilleure mutualisation des moyens engagés par les mairies représenterait un autre avantage de cette restructuration.

De nombreuses réunions ont eues lieu, et un premier projet a été déposé auprès de l'inspection de l'académie et des services de l'Etat, avec la proposition d'un regroupement à Saint-Cernin. Les résultats devraient être connus au printemps 2016, et la réalisation du projet pourrait intervenir assez rapidement.

La Commune Nouvelle

Madame le maire et le conseil municipal s'étaient mobilisés en faveur d'une réflexion sur la commune nouvelle avec le regroupement des communes du RPI autour du projet pédagogique partagé. Les communes participantes aux réflexions ont été Cras, Lauzès, Lentillac du Causse, Nadillac, Sénaillac Lauzès, Saint Cernin, Saint Martin de Vers, Sabadèl Lauzès, Orniac.

Dans les délais impartis (avant le 31 décembre 2015), la réflexion n'a pas pu aboutir. Aujourd'hui, le délai a été prolongé jusqu'au mois de juin 2016. Dans cette optique, Madame le marie et le conseil municipal organiseront une réunion d'information ouverte à tous à laquelle participeront notamment le Premier Secrétaire de la Préfecture de Cahors et ses chefs de service.

NOUVELLES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Le Plan Paysage : un plan pour agir ensemble sur l'avenir

En choisissant d'élaborer conjointement un plan de paysage, les élus, des habitants de la communauté de communes et le Parc Naturel Régional des Causses du Quercy dotent le territoire d'un outil au service des paysages. A travers une centaine d'actions possibles le plan de paysage propose d'agir concrètement sur leur devenir pour préserver les caractéristiques du territoire et pour définir des perspectives de développement qui s'y insèrent harmonieusement.

Quatre grands axes stratégiques ont été définis en commun :

1. Une agriculture respectueuse des terroirs et des paysages
2. Des constructions harmonieusement inscrites dans les paysages
3. Des patrimoines préservés et facteur d'attractivité
4. Une implication des habitants pour partager une culture commune des paysages

Les actions proposées peuvent être consultées en détail sur le blog « En-Visage ton Paysage » à l'adresse <http://planpaysageclm.blogspot.com/>

Ce plan paysage permet entre autres de donner des bases pour le PLUi en élaboration.

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)

Le PLUi est un document d'urbanisme qui, à l'échelle d'une communauté de communes, établit un projet d'aménagement du territoire, notamment en fixant des règles d'utilisation du sol. Le registre de concertation (cahier de l'enquête publique) est disponible et ouvert aux remarques (souhaits et attentes des habitants) à la mairie de Lentillac du Causse.

INFORMATIONS DIVERSES

Transports à la demande

Pour aller à Cahors (1^{er} et 3^{ème} jeudi du mois) ou à Labastide-Murat (2^{ème} et 4^{ème} lundi du mois pour la Foire), il suffit d'appeler au plus tard la veille du départ envisagé avant 17 heures Monsieur Gilles 0628309850. Départ à 9 heures pour Labastide-Murat, à 13 heures pour Cahors.

Tarifs : Aller-Retour 6 €, Aller simple 4€

Installation de collecteurs de textiles usés supplémentaires

Deux collecteurs de textiles sont à votre disposition à Labastide-Murat, l'un à la déchetterie, l'autre au point de lavage de Carrefour Contact. Tous les textiles et chaussures peuvent y être apportés pour réutilisation dans certains cas ou recyclage.

Formation gratuite « Les gestes qui sauvent »

La sensibilisation et la formation aux gestes qui sauvent est de nature à permettre à chacun d'être acteur en situation de crise sans pour autant se substituer aux services d'urgence ou aux forces de l'ordre. Suivant la volonté du ministre de l'intérieur, Madame la Préfète du Lot propose, après concertation avec les acteurs mobilisés, des **formations gratuites et ouvertes à tous**, réalisées par des professionnels, d'une durée de 2 heures, pendant les week-ends de février 2016.

A Cabrerets, par exemple, trois formations sont proposées à la caserne des pompiers : le 5 février à 20 heures, le 6 février à 10 heures et le 20 février à 10 heures. Pour plus de renseignements (autres lieux et dates, procédures d'inscription), vous pouvez vous adresser au secrétariat de mairie.

LE TRADITIONNEL GOUTER INTERGENERATIONNEL

Une fois de plus, le traditionnel Goûter Intergénérationnel a permis de réunir, dans une ambiance festive et chaleureuse, bon nombre des habitants de Lentillac du Causse.



Guilhem, nouveau Lentillacois qui plus est, nous a fait profiter des contes anciens ainsi que de ses talents musicaux...et l'arbre de Noël a émerveillé les plus jeunes.

NOUVELLES DES ASSOCIATIONS LENTILLACOISES

La Diane du Cloup Noir

Même si les dates restent à confirmer, la société de chasse organise une **soirée belote** (le 20 février 2016), et le traditionnel **repas de chasse** fin mars/début avril 2016. Nous espérons tous une participation nombreuse !

Le Club d'Animation Lentillacois

Le club d'animation clôture cette année 2015 avec les souvenirs de jolies soirées pleines de joie et de partage :

Le 18 avril, une soixantaine de personnes ont participé au **repas du Printemps**.

La **fête votive** a eu lieu le week end des 7, 8 et 9 août. La soirée du vendredi a été une belle réussite avec tout d'abord un apéro tapas puis un bal disco animée par DISCO TROPIC'S.

Malheureusement, le concours de pétanque du samedi après midi a dû être annulé à cause du mauvais temps. Mais le soir, ce ne sont pas moins de 400 courageux qui se sont déplacés pour venir partager le traditionnel repas champêtre et danser au rythme des musiques proposées par l'orchestre de CEDRIC BERGOUNIOUX.

La fête a continué le dimanche : une messe a été célébrée à 10h30 en l'église de Lentillac du Causse. Ce moment de recueillement a été suivi du dépôt d'une gerbe au monument aux morts. Le comité des fêtes a ensuite convié les habitants du village à un apéritif. A partir de midi, la journée s'est poursuivie au son de l'accordéon de MAGIC MUSETTE qui a fait danser le village jusqu'au bout de la nuit.

Le 14 novembre, une **soirée choucroute** a été proposée et remportée un grand succès.



Souvenir de la fête votive 2015

Pour cette nouvelle année, le comité des fêtes vous propose **deux repas à thème au printemps et à la fin de l'automne**, les dates vous seront communiquées ultérieurement.

La **fête votive aura lieu le week-end du 12, 13 et 14 août** avec quelques nouveautés cette année : **Sylvain R** animera la soirée du vendredi et **Céline et Jérémie** partageront notre soirée du samedi. Pour ce qui est du dimanche, il est désormais impossible de se passer de **MAGIC MUSETTE !**

Le comité des fêtes souhaite à tous une excellente année 2016 et espère pouvoir vous compter parmi eux lors des manifestations.

LA CRECHE DE NOËL 2015

Comme chaque année, l'église de Lentillac du Causse a connu une activité presque inhabituelle pendant le mois de décembre : beaucoup de Lentillacois se sont affairés, venus, repartis, ont passé du temps, arrangé...

Comme tous les ans, le résultat est une magnifique crèche installée dans l'église, le temps des fêtes de Noël et de la fin d'année.

En espérant que vous ayez tous pu venir la voir...un petit souvenir ci-dessous.

Bravo et merci à tous, et rendez-vous est pris pour l'année prochaine !



ETAT CIVIL

Naissances

Xélie est arrivée le 23 septembre 2015 chez Aurélie POUJADE et Pascal DESSENNE. Nous renouvelons tous nos vœux de bonheur à cette petite fille et à ses parents, ainsi qu'aux familles !

Décès

Michel **LEBOUCHER** le 15 décembre 2015. Nos sincères condoléances vont à la famille.

Odette **DURRENS** nous a quittés subitement le 4 février 2015. Nos sincères condoléances à toute la famille.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX ARRIVANTS !

Guillaume **DELTEIL** et Clélia ont enfin pu s'installer dans leur nouvelle maison aux Roumégouses ! Nous leur souhaitons plein de bonheur.

Monsieur et Madame **LAMARCHE** « reviennent au pays » pour une retraite bien méritée. Après des travaux, ils pourront profiter de ce bel endroit qu'est Aussou !

Monsieur Guilhem **BOUCHER**, que beaucoup d'entre nous ont pu rencontrer lors du goûter intergénérationnel et qui travaille à La Granja à Soulomès, viendra s'installer à Lentillac du Causse, une fois les travaux de réaménagement de sa maison achevés.

Monsieur Philippe et Madame Sophie **CARON**, avec Ophélie, ont repris le village de vacances (ex Odalys) au Mas del Pech depuis le 1^{er} août 2015. Ils adressent leurs vœux à tous :

« A l'aube de cette année 2016, nous vous présentons les meilleurs vœux du Village Vacances "Les Sentiers du Causse". En effet, nous venons du Nord (Picardie) et sommes très heureux d'avoir posé nos valises et meubles au Mas Del Pech à LENTILLAC DU CAUSSE dans ce village de vacances (ex. Odalys) depuis le 1er Aout 2015. Notre objectif : faire vivre ce lieu en préservant le calme et l'environnement exceptionnels, en y apportant notre convivialité pour le bonheur de chacun.

Bien sûr, la porte est grande ouverte à TOUS, alors n'hésitez pas à venir !

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter notre site internet : www.giteslessentiersducausse.fr »

Nous leur souhaitons la bienvenue et de la réussite pour leur projet !

Vallée de la Sagne, été 2015



Rédaction : Françoise Lapergue et Gabriela Pfeifle

Photos réalisées par Jean-Luc Gardou